

Question présentée par le député :

M. Patrick Dimier

Date de dépôt : 17 octobre 2017

Question écrite urgente

Comment le Conseil d'Etat gère-t-il les relations du canton avec la BNS ?

Sachant :

que la République et canton de Genève est actionnaire de la BNS,

que les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale de la BNS,

qu'avant cette assemblée générale les actionnaires sont appelés à se déterminer sur plusieurs questions, notamment la répartition du bénéfice de la BNS,

mes questions sont les suivantes :

- ***Qui a représenté Genève à la dernière assemblée générale de la BNS ?***
- ***Quels ont été les votes de Genève ?***
- ***Avez-vous reçu le compte-rendu de ladite assemblée générale pour vérifier que les votes de la République et canton de Genève ont bien été pris en compte ?***
- ***Quelle est la cote-part de la République et canton de Genève dans la répartition du bénéfice de la BNS ?***